

DOMINO Überdachungen,

SHELTER SYSTEMS, Les systèmes de toiture



Systemüberdachungen DOMINO

Universaltalent: maximale Horizontale, minimale Vertikale, denn die architektonische Formensprache definiert sich eindeutig im Zitat: „weniger ist mehr“! Konstruktiv ausgerichtet am Konzept einer großflächigen Systemüberdachung bietet sich diese Variante überall dort an, wo den Kriterien „Stützenabstand“ und „Dachtiefe“ besondere Bedeutung beigemessen wird. Z. B. als Carport, Fahrradunterstand, Fahrgastwartehalle auf Bus- und Bahnsteigen. Die hohe Transparenz gibt den Benutzern ein Gefühl der Sicherheit und schränkt die Beobachtung des fließenden Verkehrs in keiner Weise ein. Belebendes Element in der optischen Erscheinung ist die Symmetrie der beidseitig auskragenden Dachkonstruktion. Die im Stegbereich gelochten und konisch verlaufenden Kragarme mit Schwertern in Lochoptik stellen das Bindeglied zwischen Funktion und Design dar. Von „oben“ wie von „unten“ behält der Betrachter den Durchblick, durch die Wahl des Werkstoffes Glas (VSG) zur Dacheindeckung. Wer die räumlichen Grenzen erkennen will, wählt alternativ Trapezblech und hat dadurch bei entsprechender Witterung den Vorzug der Schattenwirkung.

DOMINO system shelters

Universal talent: maximum horizontal, minimum vertical, because architectural form language defines itself uniquely in the quote: "less is more"! Structurally oriented on the concept of a large area system shelter, this variation is particularly appropriate anywhere the criteria "large support spacing" and "roof depth" are given special emphasis. For example, as carport, bicycle stand shelter, bus or train passenger waiting stations. The good visibility afforded by this shelter gives users a sense of security and does not restrict the observation of traffic movement in any way. The symmetry of double-sided roof overhang is the inspiring optical element of its appearance. The tapered cantilevers extending from the centre are optically enhanced with a hole pattern in their vertical bracing to form a binding element between function and design. The obser-



ver retains an all-round open view – even skyward – because the choice of roofing material is laminated safety glass. Those who prefer to set spatial limits choose the alternative, trapezoidal sheet steel, roofing and get the benefit of shade when it is most needed.

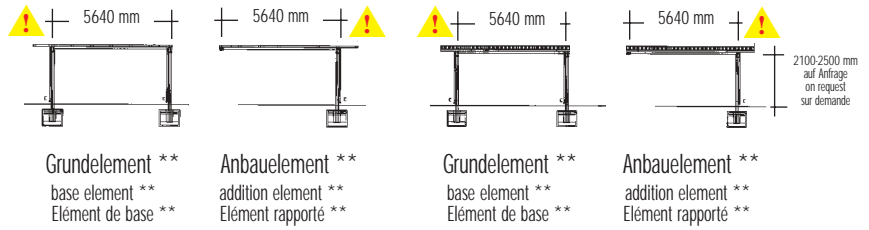
Système de toiture DOMINO

Talent universel : maximal en longueur, minimal en hauteur.

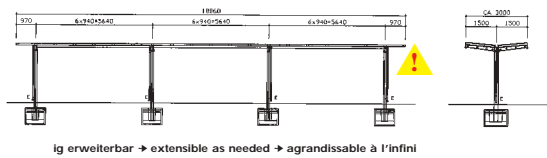
La simplicité au service de la fonctionnalité ! Orientée d'après le concept des systèmes de toiture pour grandes surfaces, cette variante est indiquée partout où il est donné une importance particulière aux critères "distance entre les montants" et "profondeur de toit", par ex. pour les abris voiture, les abris vélos, les abribus ou sur les quais. La haute transparence donne un sentiment de sécurité aux utilisateurs et ne gêne en rien l'observation du trafic. L'élément particulièrement esthétique est la construction en porte-à-faux bilatéral de la toiture. Les bras en porte-à-faux perforés et effilés font la liaison entre l'esthétique et la fonctionnalité. L'utilisateur garde le contact "d'en haut" et "d'en bas" grâce au choix du vitrage en VSG pour le recouvrement de la toiture. Si l'on veut délimiter l'espace, on peut choisir de la tôle trapézoïdale et en apprécier ainsi l'ombre suivant les saisons.

DOMINO Überdachungen,

SHELTER SYSTEMS, Les systèmes de toiture



VSG 2x1500



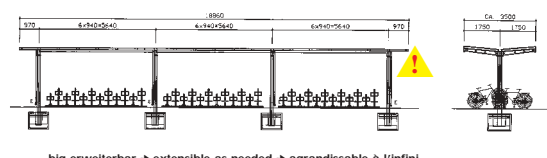
≈ Dachtiefe 2x1500 mm Dachtiefe 2x1500 mm

	Stahl feuerverzinkt:	# 180000	# 180100
	zusätzlich pulverbeschichtet	# 180099	# 180199

Dachtiefe 2x1500 mm Dachtiefe 2x1500 mm

# 181000	# 181100
# 181099	# 181199

VSG 2x1750



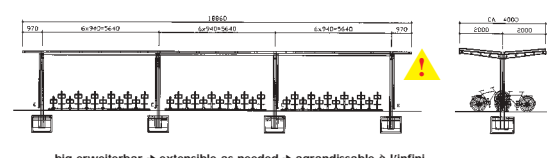
≈ roof depth 2x1750 mm roof depth 2x1750 mm

	Steel hot galvanised:	# 180200	# 180300
	+ powder coated per RAL	# 180299	# 180399

roof depth 2x1750 mm roof depth 2x1750 mm

# 181200	# 181300
# 181299	# 181399

VSG 2x2000



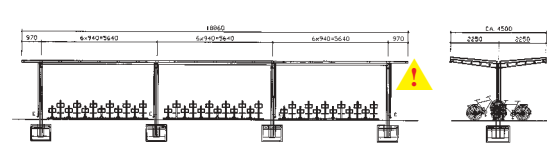
≈ Profondeur de toit 2x2000 mm Profondeur de toit 2x2000 mm

	Acier galvanisé	# 180400	# 180500
	+ revêtement par pulvérisation de peinture	# 180499	# 180599

Profondeur de toit 2x2000 mm Profondeur de toit 2x2000 mm

# 181400	# 181500
# 181499	# 181599

VSG 2x2250



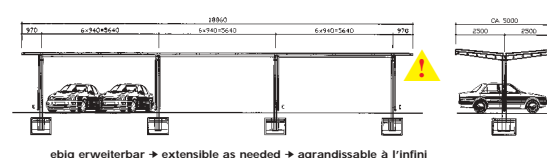
≈ Dachtiefe 2x2250 mm Dachtiefe 2x2250 mm

Stahl feuerverzinkt:	# 180600	# 180700
zusätzlich pulverbeschichtet	# 180699	# 180799

Dachtiefe 2x2250 mm Dachtiefe 2x2250 mm

# 181600	# 181700
# 181699	# 181799

VSG 2x2500



≈ Dachtiefe 2x2500 mm Dachtiefe 2x2500 mm

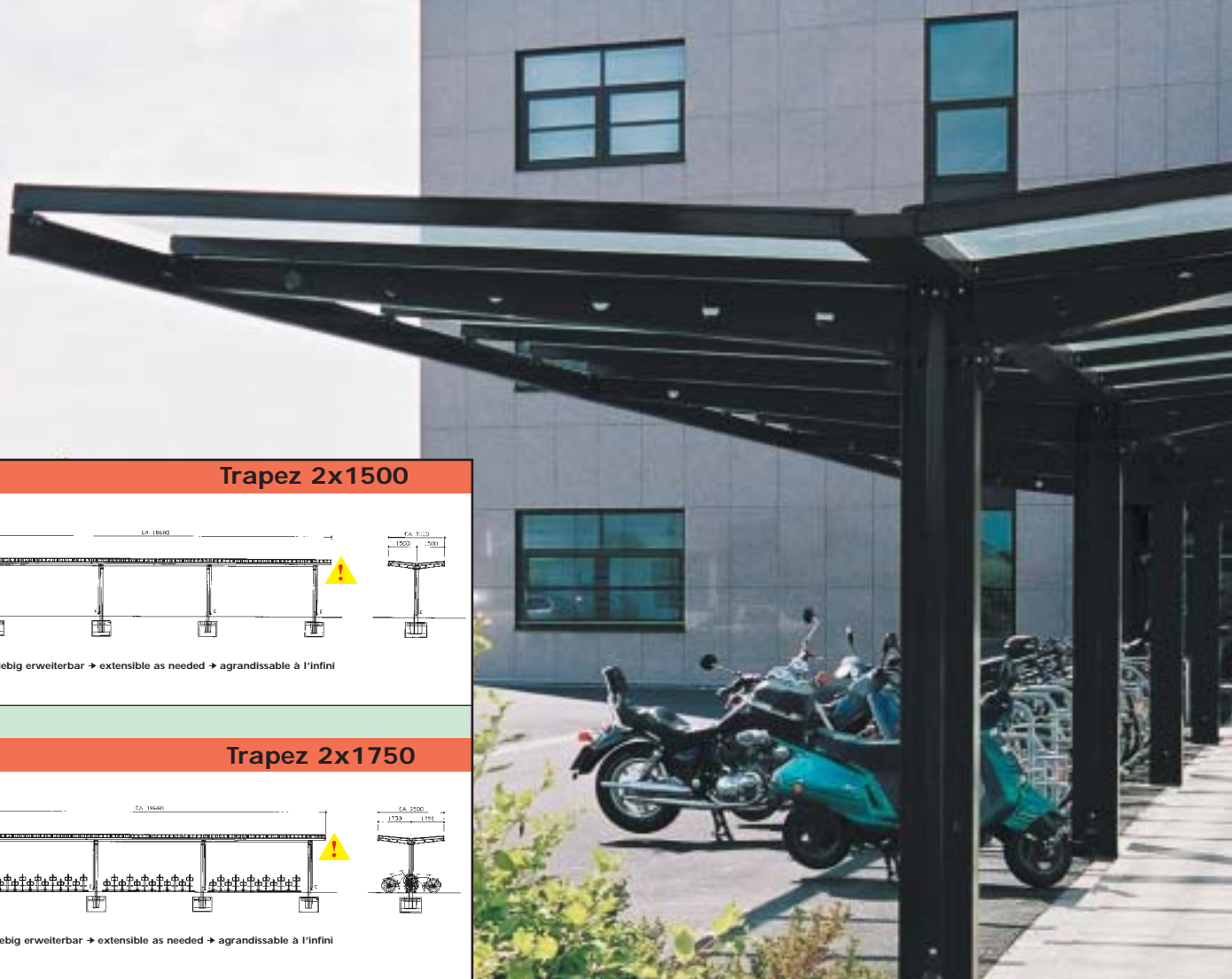
Stahl feuerverzinkt:	# 180800	# 180900
zusätzlich pulverbeschichtet	# 180899	# 180999

Dachtiefe 2x2500 mm Dachtiefe 2x2500 mm

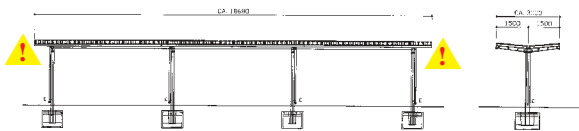
# 181800	# 181900
# 181899	# 181999

Dachüberstand auf Anfrage gegen Aufpreis möglich. Roof overhang possible on request at a surcharge. Dépassement de toit possible sur demande contre supplément.

** Grund- und Anbauelement bestehen aus einer kompatiblen Trag- und Dachkonstruktion, so daß eine endlose Aneinanderreihung möglich ist. Nicht zur Standardausstattung von Grund- u. ** Base and addition elements are designed as a compatible support and roofing structure such that endless concatenation is possible. Not included in the standard equipage of base and ** Le toit et la charpente des éléments de base et des éléments rapportés sont construits de manière compatible ce qui permet de les ajoutés les uns aux autres à l'infini. Le vitrage

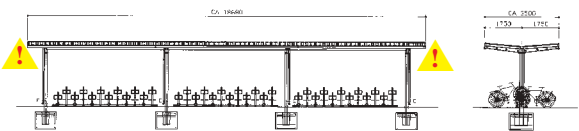


Trapez 2x1500



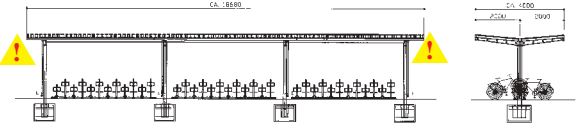
beliebig erweiterbar → extensible as needed → agrandissable à l'infini

Trapez 2x1750



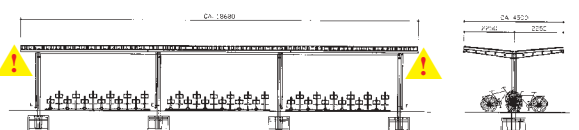
beliebig erweiterbar → extensible as needed → agrandissable à l'infini

Trapez 2x2000



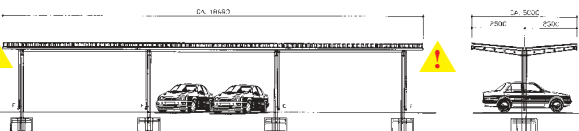
beliebig erweiterbar → extensible as needed → agrandissable à l'infini

Trapez 2x2250

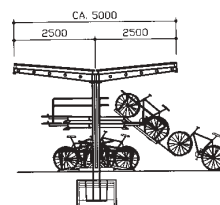
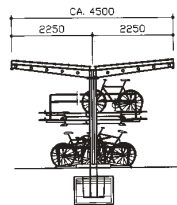


beliebig erweiterbar → extensible as needed → agrandissable à l'infini

Trapez 2x2500



beliebig erweiterbar → extensible as needed → agrandissable à l'infini



Pos.	Description	Quantité	Prix unitaire	Prix total
1	<p>Elément de base Nombre d'éléments rapportés (modules de 940 mm)..... Système de toiture type DOMINO VSG porte-à-faux bilatéral, Profondeur de toit <input type="checkbox"/> 2 x 1500 mm, <input type="checkbox"/> 2 x 1750 mm <input type="checkbox"/> 2 x 2000 mm <input type="checkbox"/> 2 x 2250 mm <input type="checkbox"/> 2 x 2500 mm. La hauteur libre varie entre 2100 mm et 2500 mm, suivant les réalités sur site. La structure est effectuée en technique de construction modulaire par la réalisation d'un élément de base et d'un nombre d'éléments rapportés résultant de la longueur totale (L) de l'installation. Aussi bien l'élément de base que les éléments rapportés doivent être construits par module de 940mm jusqu'à une distance de montant d'au maximum 5640 mm. Le recouvrement du toit est en verre de sécurité feuilleté (VSG) composé de deux plaques de verre flottant (float glass) reliées entre elles par procédé de jointure par pression entre lesquelles un film en PE (polyéthylène) doit être posé. L'épaisseur du film en PE est mesurée suivant les directives sur le vitrage de toiture et est au minimum de 0,76 mm. La pente du toit est de chaque côté de 7° par rapport à l'axe central. Tous les profilés de bordure et profilés formé par roulage et laminés à froid sont galvanisés et revêtus en poudre pour la protection contre la corrosion. Le verre VSG est placé de manière linéaire sur les pannes transversales. Le raccord par force est effectué au moyen de vis et de baguettes de recouvrement avec garniture d'étanchéité. Les pannes transversales sont en profilés creux selon DIN EN 10025 par modules de 940 mm. Les pannes transversales transmettent les charges de la toiture aux poutres longitudinales posées aux extrémités des bras en porte-à-faux bilatéraux. La gouttière porteuse fait office d'appui central. Les poutres principales en porte-à-faux bilatéral sont composées d'aciers plats en forme de double T soudés les uns aux autres selon la norme DIN 1017 ce qui forme un profilé porteur homogène. Pour des raisons esthétiques et statiques, la poutre s'amincit vers ses deux extrémités et est pourvue, en standard, d'un alésage dans l'axe central porteur. La poutre est raccordée, en rigidité fonctionnelle, à l'aide de vis H.R., des écrous et des rondelles correspondants selon la norme DIN 6914-6916 à la semelle de recouvrement du montant. Les forces de pré-tension nécessaires de la fixation hautement rigide doivent être exercées avec une clé dynamométrique en conformité aux normes. Les moments de flexion qui apparaissent et la force de poussée H.R. doivent être conduits dans les côtes de la construction principale. Un profilé de la gamme HE-A,B,M selon la norme DIN 1025 T2-4 sert de montant. La fixation des montants se fait par <input type="checkbox"/> insertion dans la fondation en carquois devant être effectuée sur site et après le montage de la construction métallique coulage sur site du béton dans la fondation en carquois <input type="checkbox"/> chevillage sur sol adéquat au moyen des plaques d'assise à rigidité fonctionnelle. L'évacuation des eaux de pluie se fait par une gouttière sur chaque montant principal au-dessus du sol à l'aide d'une descente en acier. Les gouttières doivent être étanchéifiées sur la face avec des plaques de recouvrement soudées. La charpente porteuse de la toiture est, de principe, galvanisée à chaud en bain selon la norme DIN EN ISO 1461 formant également ainsi à l'intérieur la protection anticorrosion correspondante. Toutefois, la condition impérative en est une construction galvanisée à chaud conforme, l'aspect "évacuation de l'air" et "inclusion de boues" étant particulièrement à prendre en compte. Le dimensionnement constructif de tous les éléments de construction est effectué suivant les exigences statiques (DIN 1055). La forme de construction, la section, la hauteur de construction, les raccords et la stabilisation sont à optimiser par des calculs statiques et constructifs. Toute la construction est prévue pour supporter une charge due à la neige de 0,75 kN/m². Pour la réalisation des travaux de soudure, l'entreprise doit posséder une "petite attestation d'aptitude" valable, selon DIN 18800, Partie 7. Le matériau à utiliser pour la construction métallique doit correspondre à la qualité S 235 JRG 2C selon DIN EN 10025 et DIN 17100, numéro de matériau 1.0122 et avoir été fabriqué sur la base de composants d'alliage aptes à être galvanisés à chaud (exclusion de ce qui est appelé la réaction zinc-fer). Toute la construction est à effectuer en raccords soudés/vissés de manière à ce que des travaux de soudure sur site puissent être impérativement exclus (endommagements de la protection anticorrosion) et qu'il y ait, en plus, la possibilité de remplacer certains éléments ou d'agrandir l'installation existante avec des modules supplémentaires. Ceci implique, que toute la construction soit composée d'éléments fabriqués industriellement. L'attribution du contrat est liée à un modèle fonctionnel de la construction sous tension sans vis sur le site du commanditaire ainsi qu'à l'indication d'une construction similaire (dans le sens >d'identique<) à proximité (dans un rayon max. de 50 km) du site prévu pour les besoins d'une expertise comparable.</p>			
2	<p>Recouvrement de la toiture en poudre dans les coloris RAL au choix du client, épaisseur de couche 80 à 120 µm . Constitution de la couche :</p> <ul style="list-style-type: none"> • couche phosphatée • primaire aqueux spécial • poudre polyester stable aux UV, cuite à env. 240°C. 			
3	Dépassement de toit d'env. 970mm dans l'axe longitudinal.			
4	Parking à vélo BETA-FOCUS : Voir Prospectus RELAX ou télécharger par Internet/e-mail ou demander par fax.			
5	Attestation statique pouvant être vérifiée pour le système de toiture décrit précédemment. L'attestation statique doit être accompagnée du calcul de l'attestation de la stabilité au renversement certifié de contrôle selon EN 10204/2.2 ainsi que DIN 50049/2.2 et 2.3 sur la qualité de l'acier.			
	Fabricant du système de toiture, Accessoires tels que décrits Pos. 1 à 5 : ORION Bausysteme			

Pos.	Description	Quantité	Prix unitaire	Prix total
1	<p>Elément de base Nombre d'éléments rapportés (modules de 940 mm)..... Système de toiture type DOMINO Trapez porte-à-faux bilatéral, Profondeur de toit <input type="checkbox"/> 2 x 1500 mm, <input type="checkbox"/> 2 x 1750 mm <input type="checkbox"/> 2 x 2000 mm <input type="checkbox"/> 2 x 2250 mm <input type="checkbox"/> 2 x 2500 mm. La hauteur libre varie entre 2100 mm et 2500 mm, suivant les réalités sur site. La structure est effectuée en technique de construction modulaire par la réalisation d'un élément de base et d'un nombre d'éléments rapportés résultant de la longueur totale (L) de l'installation. Aussi bien l'élément de base que les éléments rapportés doivent être construits par module de 940 mm jusqu'à une distance de montant d'au maximum 5640 mm. Le recouvrement du toit est en tôle à ondes trapézoïdales en alliage spécial et prévue pour l'emploi en extérieur. La pente du toit est au minimum de 7° par rapport à l'axe central. Tous les profilés de bordure et profilés formé par roulage et laminés à froid sont galvanisés et revêtus en poudre pour la protection contre la corrosion. La tôle d'acier trapézoïdale est pour des raisons esthétiques et statiques entourée avec des profilés spéciaux. La tôle trapézoïdale est vissée à la gouttière dans l'axe central. La tôle d'acier trapézoïdale est placée de manière linéaire sur les pannes longitudinales. Le raccordement de force se fait par vis avec rondelle d'étanchéité EPDM. La tôle trapézoïdale transmet les charges de la toiture aux pannes longitudinales posées aux extrémités des bras en porte-à-faux bilatéraux. La gouttière porteuse fait office d'appui central. Les poutres principales en porte-à-faux bilatéral sont composées d'aciers plats en forme de double T soudés les uns aux autres selon la norme DIN 1017 ce qui forme un profilé porteur homogène. Pour des raisons esthétiques et statiques, la poutre s'amincit vers ses deux extrémités et est pourvue, en standard, d'un alésage dans l'axe central porteur. La poutre est raccordée, en rigidité fonctionnelle, à l'aide de vis H.R., des écrous et des rondelles correspondants selon la norme DIN 6914-6916 à la semelle de recouvrement du montant. Les forces de pré-tension nécessaires de la fixation hautement rigide doivent être exercées avec une clé dynamométrique en conformité aux normes. Les moments de flexion qui apparaissent et la force de poussée H.R. doivent être conduits dans les côtes de la construction principale. Un profilé de la gamme HE-A,B,M selon la norme DIN 1025 T2-4 sert de montant. La fixation des montants se fait par <input type="checkbox"/> insertion dans la fondation en carquois devant être effectuée sur site et après le montage de la construction métallique coulage sur site du béton dans la fondation en carquois <input type="checkbox"/> chevillage sur sol adéquat au moyen des plaques d'assise à rigidité fonctionnelle. L'évacuation des eaux de pluie se fait par une gouttière sur chaque montant principal au-dessus du sol à l'aide d'une descente en acier. Les gouttières doivent être étanchéifiées sur la face avec des plaques de recouvrement soudées. La charpente porteuse de la toiture est, de principe, galvanisée à chaud en bain selon la norme DIN EN ISO 1461 formant également ainsi à l'intérieur la protection anticorrosion correspondante. Toutefois, la condition impérative en est une construction galvanisée à chaud conforme, l'aspect "évacuation de l'air" et "inclusion de boues" étant particulièrement à prendre en compte. Le dimensionnement constructif de tous les éléments de construction est effectué suivant les exigences statiques (DIN 1055). La forme de construction, la section, la hauteur de construction, les raccords et la stabilisation sont à optimiser par des calculs statiques et constructifs. Toute la construction est prévue pour supporter une charge due à la neige de 0,75 kN/m². Pour la réalisation des travaux de soudure, l'entreprise doit posséder une "petite attestation d'aptitude" valable, selon DIN 18800, Partie 7. Le matériau à utiliser pour la construction métallique doit correspondre à la qualité S 235 JRG 2C selon DIN EN 10025 et DIN 17100, numéro de matériau 1.0122 et avoir été fabriqué sur la base de composants d'alliage aptes à être galvanisés à chaud (exclusion de ce qui est appelé la réaction zinc-fer). Toute la construction est à effectuer en raccords soudés/vissés de manière à ce que des travaux de soudure sur site puissent être impérativement exclus (endommagements de la protection anticorrosion) et qu'il y ait, en plus, la possibilité de remplacer certains éléments ou d'agrandir l'installation existante avec des modules supplémentaires. Ceci implique, que toute la construction soit composée d'éléments fabriqués industriellement. L'attribution du contrat est liée à un modèle fonctionnel de la construction sous tension sans vis sur le site du commanditaire. L'attribution du contrat est liée à un modèle fonctionnel de la construction sous tension sans vis sur le site du commanditaire ainsi qu'à l'indication d'une construction similaire (dans le sens >d'identique<) à proximité (dans un rayon max. de 50 km) du site prévu pour les besoins d'une expertise comparable.</p>			
2	<p>Revêtement de la toiture en poudre dans les coloris RAL au choix du client, épaisseur de couche 80 à 120 µm. Constitution de la couche :</p> <ul style="list-style-type: none"> • couche phosphatée • primaire aqueux spécial • poudre polyester stable aux UV, cuite à env. 240°C. 			
3	Dépassement de toit d'env. 900 mm dans l'axe longitudinal.			
4	Parking à vélo BETA-FOCUS : Voir Prospectus RELAX ou télécharger par Internet/e-mail ou demander par fax.			
5	Attestation statique pouvant être vérifiée pour le système de toiture décrit précédemment. L'attestation statique doit être accompagnée du calcul de l'attestation de la stabilité au renversement certifiée de contrôle selon EN 10204/2.2 ainsi que DIN 50049/2.2 et 2.3 sur la qualité de l'acier.			
	Fabricant du système de toiture, Accessoires tels que décrits Pos. 1 à 5 : ORION Bausysteme			